

L'EMPREINTE EAU DE L'ÉLEVAGE

L'empreinte eau = le volume total d'eau utilisé pour produire un bien ou un service.

Cette notion permet d'évaluer la quantité d'eau nécessaire à la fabrication d'un produit qui se retrouve entre les mains d'un consommateur.

Selon l'objectif, le calcul de ce volume d'eau peut varier fortement. Il existe en effet **différentes méthodes** derrière les chiffres qui circulent à propos de l'empreinte eau de l'élevage, allant de 20 à 15.000l d'eau pour produire 1kg de boeuf.

> **MÉTHODE «WATER FOOTPRINT NETWORK»** : permet de calculer les **flux d'eau VIRTUELS** dans les échanges alimentaires mondiaux, en cherchant initialement à limiter les déficits hydriques de certains pays. L'eau de pluie tombant sur les surfaces est prise en compte, mais sans considérer qu'elle retourne au milieu (15.000l d'eau/kg viande bovine mais dont + de 90% = eau de pluie).

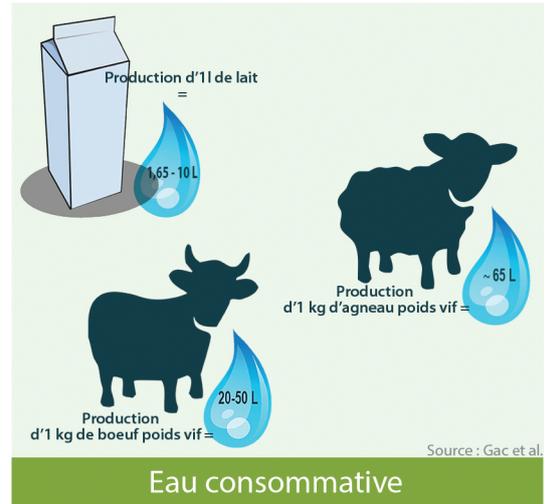
> **MÉTHODE «EMPREINTE EAU ISO»** : permet de calculer la **consommation RÉELLE d'eau** et donc l'impact d'une production sur l'environnement. Elle inclut l'**eau consommative** (épuisement de la ressource) et l'**eau qualitative** (pollution potentielle).

Qu'est-ce que l'eau consommative ?

$$\text{EAU CONSOMMÉE} = \text{EAU PRÉLEVÉE} - \text{EAU RETOURNÉE}$$



SYSTÈME AGRICOLE



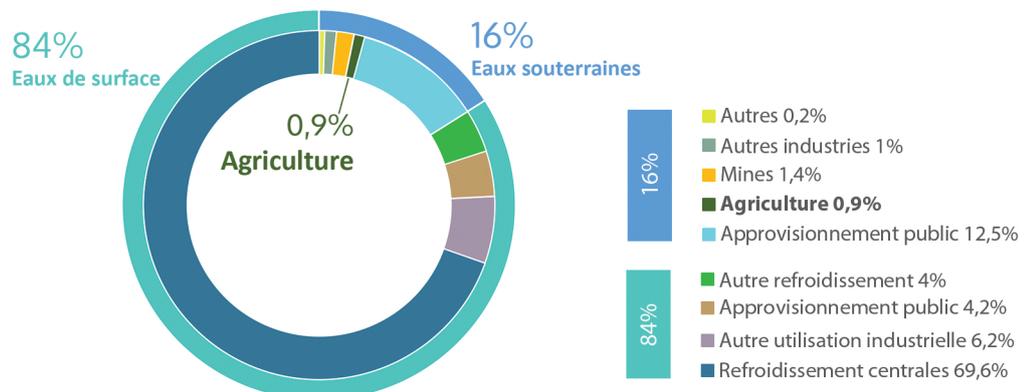
Qu'est-ce que l'eau qualitative ?

L'**eau qualitative** est déterminée par l'**analyse du cycle de vie (ACV)** et repose sur un inventaire des **émissions de polluants** ou l'**utilisation des ressources**. Une étude française (Gac et al, 2014) l'a évaluée à 315–335l / kg poids vif pour le bovin, 420-550l / kg pour l'agneau et 17–64 l / litre de lait. Il faut savoir qu'une part importante de cette valeur est influencée par l'**irrigation des aliments achetés et le mode de production**.

Une étude du CRA-W spécifique au secteur agricole est en cours et devrait apporter des données plus précises pour la Wallonie.

Utilisation de l'eau prélevée en Wallonie, par secteur d'activité

Selon les données disponibles (SPW/DGO3 - Direction générale opérationnelle Agriculture, ressources naturelles et Environnement), **l'agriculture (élevage, cultures, horticulture, maraîchage) est seulement responsable du prélèvement de 0,9% de l'eau douce en Wallonie.**



Quels gestes pouvez-vous faire pour améliorer encore l'empreinte eau de votre exploitation?

- Les achats d'aliments du bétail constituent 55 à 95 % de l'empreinte eau consommative : **maximiser l'autonomie alimentaire** et/ou **acheter préférentiellement des aliments qui ne nécessitent pas d'irrigation** pour être produits, peut permettre de réduire cette empreinte eau.
- **Recycler** au maximum l'eau (récupérer l'eau de pluie qui tombe sur les toitures, par exemple).
- **Lutter** contre les fuites (surveiller les compteurs d'eau), **régler** les équipements de nettoyage, **éviter** dans la mesure du possible d'utiliser trop d'eau lors du nettoyage.